

Force Ouvrière a soutenu la démarche judiciaire pour attaquer le livre 2 (note économique) le 14 janvier. En effet personne ne doute que la principale motivation de ce projet est boursière. L'action est passée de 27,80 à 35,20 € depuis l'annonce du plan soit 21% d'augmentation...

Le résultat du recours sera connu **le 7 février 2013**.

Quel que soit la réponse du juge le plan suit sa course, avec l'ancienne ou une nouvelle copie (déjà prête n'en doutez pas).

Le moment est venu d'attaquer le fond du PSE.

Au regard des nouvelles conditions de travail, beaucoup des commerciaux veulent partir, Encore faut-il qu'ils sachent pour combien ? **Déjà certains sont partis une main devant, une main derrière.**

La Justice peut permettre à une des entreprises les plus rentables du monde, de réaliser un plan social. **Mais** elle l'obligera à verser des indemnités en rapport avec sa capacité financière.

A des salariés ayant donné 10, 20 ou 30 ans de leur vie, Coca-Cola propose des miettes. C'est un comportement choquant, gageons que le juge sera choqué !

Nous sommes des géants pour la notoriété, des minus pour les indemnités (Cf. Natixis SANOFI ...).

Dans l'hypothèse haute, si les 172 touchaient le plafond, le plan coûterait moins de 10 millions €, CCE en a dépensé 1000 pour racheter ses propres actions en bourse !

1 Milliard pour assurer à ses actionnaires de meilleures dividendes 100 fois moins pour ses salariés qu'elle licencie !

Force Ouvrière, par la voix de sa branche, la **FGTA** et de son représentant **Cyril HERBIN** va tenter de convaincre les autres organisations syndicales de faire front en Comité Central d'Entreprise pour attaquer l'entreprise sur ces indemnités misérables.

Soutenez cette action, soutenez ceux qui partent, soutenez ceux qui restent !

Fresnes, le 5 Février 2013

Pour nous contacter :
FOCOCACOLA.CLAMART@GMAIL.COM